



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62707>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-62707**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 38333011500023

Ville : Euralille

Code postal : 59777

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : TRX5518ACA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service juridique et commande publique

Adresse mail du contact : Marches-publics@epf-hdf.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. | Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels | Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés

régulièrement à bonne fin. | Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. | Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Niveaux spécifiques minimaux exigés : Pour les travaux de déconstruction : Qualibat 1112« Déconstruction ou déconstruction partielle ou totale présentant des difficultés de réalisation et nécessitant des études structurelles spécifiques et dispositions particulières. » ou tout autre moyen prouvant un niveau de capacité équivalente / Pour les travaux de désamiantage : Qualibat 1552 ou AFNOR Certification ou Global Conseil | Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DENAIN - Opération de requalification « Ilot Moura Renard Richez » - Phase 2 - Travaux de désamiantage et de démolition

Code CPV principal - Descripteur principal : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur le désamiantage, la démolition, le traitement des mitoyennetés, les confortements, l'enfouissement de la renouée du Japon et la pose de clôture et de portail sur un site d'une surface de 6 890 m² dont 2 585 m² de bâti comprenant un ensemble de maisons type 1930, des garages, un hangar et des espaces verts en friches, dans le cadre de l'opération de requalification « Ilot Moura Renard Richez » - Phase 2 à Denain.

Lieu principal d'exécution du marché : Denain (59)

Durée du marché (en mois) : 8

Valeur estimée (H.T.) : entre 650000 euros et 700000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités d'organisation des visites sont détaillées au règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Critères de jugement des offres retenues pour ce consultation sont : Prix des prestations (pondération : 60) et Valeur technique (pondération : 40). Le règlement de la consultation précise les modalités de mise en oeuvre des critères de jugement. | L'attention des candidats est attirée sur la mise en oeuvre d'éléments à caractère social dans les conditions d'exécution en application de l'article R2111-10 du Code de la commande publique et définis à l'article 2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. | Le délai d'exécution est de huit mois, les deux mois de la période de préparation étant inclus, à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. | Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat / Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du

CJA, après la signature du contrat / Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024